



Ce mois de mai qui s'achève, riche en événements, a été marqué par la célébration, comme chaque année, de l'armistice de 1945 dont nous devons garder la mémoire. Cette année encore, un détachement du 3^e RPima de Carcassonne nous a fait l'honneur de sa présence. Nous n'oublierons pas Corinne DEVEZE, une Lauranaise qui a consacré sa vie aux autres. Retour sur ce mois de mai qui a vu revenir, enfin, une pluie tant attendue.



HOMMAGE À NOTRE AMIE CORINNE

Tour à tour présidente de l'association Éveil et Loisirs, cheville ouvrière de la Paroisse Notre Dame en Minervois, bénévole au Secours Catholique et organisatrice d'Octobre Rose et de Mars Bleu, Corinne s'est consacrée aux autres, avec une gentillesse et un dévouement que nous n'oublierons pas. Efficace, elle animait tous les ans la Fête de l'Épiphanie et la Nuit des Églises. Courageuse, elle s'est battue longtemps contre la maladie, tout en œuvrant, jusqu'à la fin, pour les causes qu'elle défendait.

La rédaction des Échos tenait à s'associer encore à la douleur de sa famille et à exprimer à nouveau toute la gratitude et l'admiration que nous portons à notre amie. Merci Corinne, tu resteras à jamais dans le cœur des Lauranais qui ont été nombreux à t'accompagner, le 3 mai dernier, en l'église Saint Jean-Baptiste de Laure.

8 MAI 2024, SOUVENONS NOUS ...

«Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait l'étrange défaite de mai 1940 et l'esprit de collaboration». C'est par ces mots que débuta le message lu par notre Maire, Émile RAGGINI, devant les Lauranais rassemblés place du Ravelin pour commémorer la victoire du 8 mai 1945 ; ils étaient nombreux à avoir répondu présents à son invitation, au nom du Conseil Municipal. A 11h15, un cortège s'était mis en marche, depuis la Mairie, précédé par les porte-drapeaux, devant un détachement des pompiers et des jeunes sapeurs-pompiers de Laure commandé par le lieutenant-colonel Serge MUNOZ. Le cortège avait rejoint la place du Ravelin, devant le Monument aux morts où les attendait un piquet d'honneur du 3^e Rpima de Carcassonne. Une jeune élève des JSP, commandée par le lieutenant VAISSIERE, chef de Centre, assura la levée des couleurs qui fut suivie des accents de la Marseillaise.



Le message de Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Patricia MIRALLES, Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, nous rappelle qu'il faut se souvenir «des héros de 1940 et des résistants de la première heure, des combattants de Forces de la France Libre et des Alliés d'alors, combattant côte à côte, mais aussi des victimes civiles, mortes sous les bombes et des victimes de la déportation, sans oublier les «malgré-nous» d'Alsace-Lorraine, enrôlés sous un drapeau qui n'était pas le leur.

De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire; cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon. Pour toujours elle nous anime». Après la lecture du message, une minute de silence fut observée, avant que retentisse la sonnerie aux morts, suivie du Chant des Partisans. A l'issue de la cérémonie, Monsieur Le Maire convia les participants à un apéritif offert par la Municipalité qui fut servi au Foyer: un moment très convivial, suivi par un déjeuner festif, proposé par l'Association des Aînés Ruraux.



COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION

«TOURISME ET CADRE DE VIE»

«Le week-end du 26 avril s'est déroulé la 2^e biennale de l'art à Laure. De nombreux artistes ont répondu oui à l'invitation de l'association «Tourisme et Cadre de Vie».

Le vernissage a eu lieu le vendredi soir en présence de Monsieur le Maire et Geneviève Fournil. On pouvait y rencontrer des artistes pastellistes, un artiste peintre de Montauban, un potier et son épouse pastelliste, couple franco-américain, une souffleuse de verre, un sculpteur sur pierre, une artiste peintre sur porcelaine, une artiste travaillant le fer et la forge, photographe de l'eau, venus de notre région, sans oublier nos 2 artistes peintres Lauranaises, dont l'une travaille la peinture à l'encre. L'exposition a enthousiasmé les visiteurs et les artistes qui ont échangé ensemble sur leur travail, et a rencontré un vif succès. L'association remercie Monsieur Le Maire et son service technique pour son soutien lors de cette manifestation.

Rendez vous en 2026 pour la 3^e édition de la biennale l'art à Laure.»



Les artistes de la biennale



Vernissage de l'exposition

ÉVACUATION DES ENCOMBRANTS, COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

«Les déchets encombrants défigurent de plus en plus notre environnement immédiat, enlaidissent les rues et compliquent le ramassage des ordures ménagères qui nécessitent un tri responsable. C'est malheureusement une réalité contre laquelle, collectivement, nous devons lutter; aussi, nous faisons à nouveau appel à la bonne volonté et au civisme de chacun.

Comme vous le savez, la Mairie de Laure a mis en place depuis plusieurs années une organisation de ramassage des encombrants. Cette facilité qui est proposée aux habitants de Laure et doit rester exceptionnelle **suppose que l'usager ne soit pas en mesure d'emporter ses encombrants à la déchetterie la plus proche et que leur volume soit limité à 1m³ par foyer.**

Nous vous rappelons que, pour organiser ces enlèvements dans les meilleures conditions possibles, une demande doit être enregistrée au secrétariat de la Mairie 15 jours à l'avance. Après accord, les évacuations sont réalisées **les derniers vendredis du mois** (les encombrants devront être déposés devant la porte, la veille ou le jour même, tôt le matin). Les encombrants récupérés sont le mobilier (table, chaises, fauteuils, canapé, armoire démontée, matelas/sommier, bureau) et les appareils ménagers, sauf les déchets verts, gravats, sacs poubelles fermés.

Nous constatons, malheureusement, que certains administrés abusent de l'aide que la Mairie leur apporte, ce qui complique la tâche de nos services techniques. En conséquence,

la Mairie a décidé de refuser, dorénavant, d'enlever vos déchets si les recommandations mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées. Vous devrez alors faire le nécessaire par vos propres moyens pour leur évacuation. Il est important de savoir que déposer, abandonner, jeter ou déverser tous types de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende forfaitaire (135 € si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction).

«La protection de l'environnement est l'affaire de tous et il est du devoir de chacun de veiller à sa sauvegarde». Vous pourrez retrouver le règlement intérieur des déchetteries sur le site du COVALDEM.



**ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
À L'ÉCOLE DES CAPITELLES,
COMMUNIQUÉ DE MADAME
LA DIRECTRICE.**

Mardi 19 mars, les élèves de la classe de Maternelle se sont rendus au Chai de Capendu pour assister au spectacle «Les pieds dans l'eau» proposé par «L'envolée». C'était une première sortie en bus pour les Petites Sections. Les enfants ont apprécié cet après-midi et ce spectacle offert par la coopérative scolaire.

Vendredi 26 avril, les élèves de l'école ont fêté le 100^e jour d'école aux couleurs des jeux Olympiques. Le matin ils ont participé à des ateliers autour des jeux paralympiques et l'après-midi ils ont exposé leur collection de 100. Un goûter commun à toute l'école a clôturé cette journée qui restera un moment important de l'année.

Lundi 13 mai, les élèves du CP jusqu'au CM2 ont fait une sortie à la Franqui et à Leucate. Pêche à pied et visite de la lagune le matin et promenade en bateau, au départ de Port Leucate l'après-midi. Le soleil a été au rendez-vous et les élèves gardent un souvenir plein d'émerveillement de cette sortie.»



**2^E ÉDITION DES «CAPITELLES SOLIDAIRES»,
L'ASSOCIATION «AU FIL DU DÉSERT» COMMUNIQUE.**

«L'association Au Fil du Désert organisera la 2^e édition des «Capitelles solidaires», une course au profit de l'éducation au Sahel. Ce sera le 30 juin prochain, départ 9h, à partir du lac de Laure-Minervois. L'occasion de découvrir, en courant ou en marchant, de magnifiques paysages et les capitelles du Minervois. Les inscriptions sont à effectuer sur le site ATS Sport, ou bien le jour même de la course, sur place. Pour la course des Capitelles, l'épreuve sera chronométrée et donnera lieu à classement et à l'at-

tribution de prix. La formule change : ce sera un Stop ou encore ! Quésaco ? Vous vous inscrivez sur le parcours du 10 km ou du 18 km mais, au 9^e km, vous pouvez décider de changer de distance en fonction de votre état de forme. Il y aura également une randonnée de 9 km pour les marcheurs et une course courte distance de 3,6 km autour du lac. Alors le 30 juin, venez faire un geste solidaire en participant à la randonnée (9 km) ou à la course des Capitelles solidaires (3,6 km, 10 km ou 18 km) !»

DÉCOUVREZ LES TRAVAUX DE L'ATELIER DE MOSAÏQUE.

Les participantes à l'atelier mosaïque d'«Éveil et Loisirs» vous invitent le **vendredi 14 juin à partir de 18h**, aux Bains Douches pour venir découvrir les travaux réalisés pendant l'année 2023-2024. Ce sera l'occasion "d'inaugurer" les différentes mosaïques représentant des grenouilles et des geckos qui seront collées sur les vases installés le long de

l'avenue d'Aigues-Vives, en surplomb du ruisseau, mosaïques réalisées par les participantes à l'atelier mosaïque. Un apéritif sera offert à l'ensemble de la population dans le jardin des Bains Douches. Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager ce moment de convivialité.

**AVEZ-VOUS LU LA FICHE
PANNEAU POCKET ?**

JOINTE À NOTRE DERNIER NUMÉRO, ELLE ÉTAIT DESTINÉE À VOUS INFORMER SUR CETTE APPLICATION MOBILE PERMETTANT D'ACCÉDER À TOUT CE QUI PEUT VOUS INTÉRESSER SUR LA VIE DES COMMUNES. C'EST UNE APPLICATION FACILE À METTRE EN PLACE ET GRATUITE. NOUS VOUS RECOMMANDONS DE L'INSTALLER DÈS MAINTENANT. EN CAS DE DIFFICULTÉS POUR CETTE INSTALLATION, NOUS VOUS RAPPELONS QU'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION, LORS DE SON PASSAGE EN MAIRIE.



**MALTRAITANCE
ANIMALE,
AIDONS L'ARDA.**

Notre commune a été confrontée à un problème de maltraitance animale concernant des chevaux et des moutons pendant l'été 2023. Ceux-ci ont été laissés à l'abandon sans abri, sans eau et sans nourriture malgré de nombreux avertissements faits à la propriétaire. L'ARDA (Association pour le Respect des Droits des Animaux), dont le siège est à Arzens, a été alertée par cette situation et a mandaté la police pluri-communale du Haut-Minervois pour constater les faits, puisque cela se situait sur un terrain à la limite des communes de Laure et Peyriac.

Des constatations supplémentaires ont été faites par les services vétérinaires et la gendarmerie. Pas moins de 32 infractions ont été relevées. L'ARDA a donc décidé de porter plainte et le procès a eu lieu récemment. La propriétaire a été condamnée à payer 11 600 € pour mauvais traitements envers chevaux et moutons.

Pour information, l'ARDA dispose d'un réseau d'enquêteurs sur le département pour signaler toute maltraitance animale. Au départ, son rôle n'est pas de sanctionner mais de faire de la prévention et de régler les problèmes à l'amiable. Mais quand la situation est trop grave l'ARDA n'hésite pas alors et porte plainte au tribunal où elle rencontre chaque fois des oreilles très attentives.

Tout citoyen intéressé par ce sujet peut adhérer à cette association afin de soutenir son combat, puisqu'elle a en charge nourriture et soins pour les animaux saisis. L'adhésion est de 20 € pour l'année, les 2/3 déductibles des impôts, car l'ARDA est reconnue d'intérêt général.

Téléphonez au 06 46 78 71 27.

Visite zen Les bergers oubliés du Minervois

Sentier des capitelles LAURE-MINERVOIS

**Gratuit pour les Lauranais
à l'occasion de la fête du village!**

Samedi 15 juin 14h -16h



1 VISITE GUIDÉE CULTURELLE *l'histoire méconnue des bergers de notre village*
+
1 SEANCE DE RELAXATION
en pleine nature "la sieste occitane"

avec Aude Labadie
guide touristique agréée
& prof de yoga diplômée

Nombre de places limité à 10 personnes

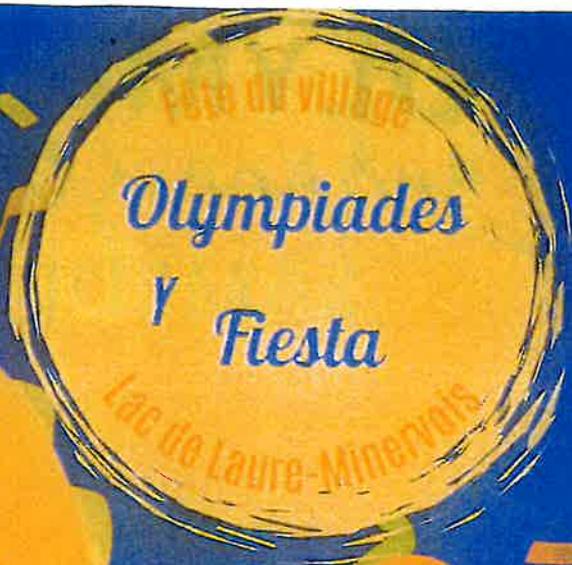
INSCRIPTIONS

aude@esprittellurique.com
Aude 06 26 63 24 76

d'autres dates disponibles sur
f @ esprittellurique.com

AGENDA

- **9 juin :**
 - élections européennes.
 - balade gourmande avec les vignerons du Cru Minervois.
- **14, 15, 16 juin :** grande fête locale.
- **8, 22, 23 juin** grand tournoi de foot, au stade de Laure :
 - le 8 juin pour U15 et U17
 - le 22 juin pour U7 et U11
 - le 23 juin pour U9 et U13.
- **22 juin :** entretien du sentier des capitelles; rendez-vous à 9h devant la Mairie. Pour tous renseignements, téléphonez au 04 68 78 12 74.
- **30 juin :** au fil du désert.



**VENDREDI
14 JUIN**

18h30 à 23h30

**Ouverture des Olympiades y
fiesta**

Plancha party terre et mer

Bandas : Pena du Languedoc

Rythm and the Smile

**SAMEDI
15 JUIN**

10h-17h30 Olympiades

12h-21h Bandas: Pena du languedoc

Bar à vin

Feu d'artifice

Buvette

**Restauration
toute la journée**

**21h à 1h Soirée
ABYSS**

**DIMANCHE
16 JUIN**

**12h apéritif dînatoire au
"Lauranais"**

14h30 Concours de pétanque au boulodrome

Organisé par le club bouliste lauranais

19h Repas convivial

Adulte 20€

**Enfant jusqu'à 12 ans
Plat + Dessert = 12€**

Apéritif offert par la mairie

Salade charcutière

*Épaulé de cochon rôti au feu de bois,
légumes et de pommes de terre.*

Assiette de fromage

Fraisier revisité

Vin et café offerts

Venez avec vos couverts et votre assiette

Sur réservation au: 07.45.31.72.85.

**Soirée avec DJ Gauguiss
jusqu'à
23h30**

**MANEGES
BUVETTE
RESTAURATION**

Organisé par le



Suivez nous sur: **Comité Laure Minervois**

comite_des_fetes_lauremvois



OLYMPIADES Lauranaises SAMEDI 15 JUIN

TOURNOIS
DE 7 À 12 ANS
&
DE 12 À 107 ANS
EQUIPE DE 3
10€ PERS

10h à 13h
Découverte
des
différentes
activités

INITIATION
MOTO
CROSS



13h30 Début du tournoi

18h 15 Remise de prix

L'orchestre ABYSS

INSCRIPTION AU
07.45.31.72.85. OU
AU POINT INFO
AVANT 13H

Suivez nous sur:

 Comité Laure Minervoies
 comite_des_fetes_lauremvois

carcassonne
agglo

 Aude
Le département

FOOD TRUCK
BUVETTE BANDAS
FEU D'ARTIFICE

